

SEVENTY-SECOND PLENARY MEETING

Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York, on Saturday, 3 May 1947, at 11 a.m.

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

H. E. Mr. Miguel Alemán, President of the United States of Mexico, entered the Assembly Hall and took his place at the rostrum.

12. Address of the President of the General Assembly welcoming the President of Mexico

The PRESIDENT (*translated from Spanish*): It is a high honour for me to preside over the Assembly of the United Nations, but I assure you, Mr. President, that the opportunity of welcoming you and greeting you in your own language, and in the name of fifty-five nations, invests that honour with a specially felicitous significance.

We are all conscious that Your Excellency's visit to this Assembly is not only a tribute by the Chief Executive of the United States of Mexico, one of the most faithful champions of the peaceful and democratic aspirations of our times, but a message from an American nation inspiring the representatives of nearly all the peoples of the world gathered here with courage in their task.

America anticipated the ideal which inspired our own Organization, inasmuch as, from her earliest days, she has been a haven of refuge for men from every nation and an association of peoples, different, it is true, in temperament, language and institutions, but intrinsically united in the same common effort to attain a full, harmonious and peaceful life and culture. America had the incomparable good fortune to realize from the beginning that solidarity is the supreme law of life, a law deeply ingrained in the human heart and so admirably expressed in the words of Genesis, "Increase and multiply". There lies the way to unity.

With all its manifold aspects, mankind is in fact a single organism with an infinite urge towards survival and perfection.

Emerging now wounded and bleeding from two world wars, men turn again towards a fruitful life of co-operation and persuasion, the sole means of satisfying the eternal search for their ideal.

The United Nations offers mankind vast possibilities for recovery and for building a better world.

Our experience on this continent shows that it is possible for nations and peoples to live together harmoniously and to make their interdependence fruitful, and then, by peaceful methods, to settle not only the inevitable clashes of interest, but also to compose racial, religious

SOIXANTE-DOUZIEME SEANCE PLENIERE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale à Flushing Meadow, New-York, le samedi 3 mai 1947, à 11 heures.

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

Son Excellence M. Miguel Alemán, Président des Etats-Unis du Mexique, fait son entrée dans la salle de l'Assemblée générale et prend place à la tribune.

12. Adresse de bienvenue du Président de l'Assemblée générale au Président du Mexique

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'espagnol*): C'est pour moi un très grand honneur, Excellence, de présider l'Assemblée générale des Nations Unies. L'occasion qui m'est offerte de vous recevoir et de vous saluer dans votre propre langue, au nom de cinquante-cinq nations, confère à cet honneur une signification particulière et que j'apprécie vivement.

La présence de Votre Excellence à cette Assemblée, nous en avons tous pleinement conscience, n'est pas seulement un hommage de la part du premier magistrat des Etats-Unis du Mexique, de l'un des plus fidèles champions des aspirations démocratiques de notre temps, mais aussi le message d'encouragement d'une nation américaine à persévérer dans la tâche qui réunit ici, dans cette salle, les représentants de la presque totalité des peuples du monde.

L'Amérique a devancé les Nations Unies dans l'idéal qui a inspiré cette Organisation, car elle a été, dès le début de son existence, la terre de refuge pour tous les peuples et une association de nations, différentes par leur génie, par leur langue et par leurs institutions, mais indéfectiblement unies dans le même effort pour atteindre à la plénitude de la vie et de la culture, dans l'harmonie et dans la paix. L'Amérique a eu la chance unique de comprendre de bonne heure que la solidarité est la loi suprême de la vie, une loi profondément gravée dans le cœur humain, et qui se trouve admirablement exprimée dans les mots de la Genèse: "Croissez et multipliez." Voilà le secret de l'unité.

En dépit des multiples formes de son génie, l'humanité est véritablement une créature unique, douée d'un désir infini de survie et de perfection.

Après être sortie mutilée et sanglante de deux guerres mondiales, elle retourne maintenant à la vie féconde de la collaboration et de la persuasion, la seule qui puisse calmer l'éternelle inquiétude de l'Homme, avide d'idéal.

Les Nations Unies offrent à l'humanité d'immenses possibilités de se rétablir et de construire un monde meilleur.

L'expérience de notre continent montre comment il est possible de créer une atmosphère d'harmonie et de cordialité entre les nations et les peuples, et de rendre féconde leur interdépendance en apportant une solution pacifique, non seulement aux inévitables conflits d'inté-

and political differences and remove economic and social inequalities.

Your country, Mr. President, is an example of this American way of life.

Throughout the vicissitudes of their history, in bright and dark days alike, the Mexican people, overcoming every kind of obstacle, have continued to build up a great country, founded on social justice and on the practice of human solidarity.

In the part they are playing both in the community of this continent and in the world community, the Mexican people are guided by the same standards of liberty and fraternity as inspire their national institutions. This same spirit spurs them on towards the attainment of a national life that will provide greater abundance and justice for all.

We remember the wonderful spirit with which the Government and people of Mexico, in the days when civilization hung in the balance, took their place beside the United Nations, then engaged in the most terrible and decisive war humanity has ever suffered, to save the world from a slavery which threatened to overthrow the whole structure and moral values of mankind.

You, Mr. President, have taken over the responsibility not only of governing but of maintaining and strengthening the generous and heroic traditions of your country at a decisive hour for the destiny of mankind. It is such devotion to the ideals of generosity, humanity and brotherhood which has made the cause of the nations strong and their men worthy of the esteem of posterity.

Our Organization contains within it the greatest strength existing in the world, but an even greater strength resides in the moral expression of its *raison d'être*, and in the ideals which inspire all its peoples.

Peace is not the result of power. It is the victory of culture, a necessity for civilization, a triumph of intelligence; it is the virtue of good neighbourliness, the will of the people, democracy in its highest form. Peace will never be safeguarded by weapons. They lead the world along the unsafe path towards a repetition of the disasters of the past. The way of peace lies in thought, in feeling, in the hope which springs eternal in the human breast.

Mexico, like all the American nations, is by its origin and destiny linked to the whole world. That destiny finds its expression in the noble mission of the United Nations.

It is as an incentive to the accomplishment of that mission, through which we hope to build an increasingly humane and peaceful world, that we now gratefully welcome and greet Your Excellency, the distinguished President of Mexico, on the occasion of your visit here.

rêts, mais aussi aux différences ethniques, religieuses et politiques, et aux inégalités économiques et sociales.

Votre pays, Excellence, nous donne un exemple de cette conception américaine de la vie.

A travers les vicissitudes de son histoire, à travers ses périodes d'éclat et d'obscurité, le peuple mexicain, surmontant tous les obstacles, n'a cessé de construire une grande patrie, fondée sur la justice sociale et la pratique de la solidarité humaine.

Sa participation à la vie de la communauté continentale et à celle de la communauté mondiale obéit au même besoin de liberté et de fraternité qui inspire ses institutions nationales et qui stimule les efforts de tous les Mexicains vers une vie plus large et plus juste pour tous.

Nous avons tous souvenir du magnifique élan avec lequel le Gouvernement et le peuple du Mexique, en des temps incertains pour la civilisation, sont venus se joindre aux Nations Unies, engagées dans la plus brutale et la plus décisive des guerres que l'humanité ait jamais connues, pour sauver le monde d'un esclavage qui menaçait de renverser l'ordre et les valeurs morales de l'humanité.

Vous avez, Excellence, assumé la responsabilité, non seulement de gouverner, mais aussi de maintenir et de développer ces généreuses et héroïques traditions de votre peuple, à une heure décisive pour le destin de toutes les nations. Car c'est l'amour des idées de générosité, d'humanité et de fraternité qui rend forte la cause des peuples et rend les hommes dignes de l'estime de la postérité.

Notre Organisation réunit les plus grandes forces existant sur cette planète, mais une force plus grande encore réside dans l'expression morale de sa raison d'être et dans les idéaux qui inspirent tous les peuples.

La paix n'est pas l'œuvre de la force. Elle est une conquête de la culture, une nécessité de la civilisation, une victoire de l'intelligence; elle est la vertu de bon voisinage, la volonté du peuple, la démocratie dans sa forme parfaite. Car la paix ne sera jamais assurée par les armes. Y avoir recours serait s'engager dans une voie incertaine qui conduirait le monde vers le renouvellement des désastres du passé. La paix est dans la pensée, dans le cœur, dans l'espoir toujours renouvelé de la conscience humaine.

Le Mexique, comme toutes les nations américaines, a une origine et un destin de caractère universel. Ce destin trouve son expression dans la haute mission des Nations Unies.

Nous voyons dans la visite de Votre Excellence un encouragement à accomplir cette mission, c'est-à-dire à édifier un monde chaque jour plus humain et plus pacifique, et c'est dans cet esprit que nous vous recevons, que nous vous saluons et nous vous remercions, Monsieur le Président du Mexique.

13. Address to the General Assembly by H. E. Mr. Miguel Alemán

H. E. Mr. Miguel ALEMÁN (President of the United States of Mexico) (*translated from Spanish*): Mr. President, Gentlemen: As the Chief Executive of a country which has given this Organization, from its earliest days, the fullest and most enthusiastic support, I thank you, on behalf of the people of Mexico, for the high honour you confer upon me in granting me the opportunity of reaffirming, before the most important organ of the United Nations, Mexico's unshakable faith in the principles of the Charter which we signed at San Francisco.

To you especially, Mr. President, distinguished representative of our sister country of Brazil, I wish to express my thanks for your cordial words of welcome.

We have always believed that the fulfilment of obligations contracted between nations within the framework of a broad programme of international co-operation, is not only a good omen for lasting peace but the sole assurance of its maintenance, and the one and only solution to save us from the catastrophe of another war, which would be the end of civilization as we know it.

Nothing other than such co-operation can succeed in overcoming the difficulties arising out of the war, and in the end converting into a state of peace, true peace, the uncertain period through which we have been passing during these last months. Nothing would be more dangerous than to acquiesce, for the sake of expediency or simply from weariness, in a mere pretence of peace. For peace is not the striking of a balance between compromise opinions, but rather a firm determination of the mind. And if this firm determination is at all times to inspire the work of the United Nations, the United Nations must never disappoint the hopes placed in it by the free peoples.

The logic of history demonstrates that it is immensely important to find a just and equitable solution of the situations created by this last war. It is becoming daily more imperative to finish the arduous task of drafting the peace treaties. The world is anxious to clear up the problems of the war, so as to be able to devote itself wholly to the gigantic task of reconstruction. In that same spirit, Mexico most fervently wishes that the efforts of the great Powers may be crowned with success.

The interdependence of nations is unquestionably the most striking fact of our time. That is why international co-operation, founded upon scrupulous respect for the rights of States, must now be the supreme aspiration of our family of nations. The selfish nationalism of the nineteenth century led us in the twentieth to the holocaust of two terrible wars. Were it only out

13. Discours de Son Excellence M. Miguel Alemán devant l'Assemblée générale

Son Excellence M. Miguel ALEMÁN (Président des Etats-Unis du Mexique) (*traduit de l'espagnol*): Monsieur le Président, Messieurs, en tant que Président d'un pays qui a donné à cette Organisation, depuis le début, son appui le plus large et le plus enthousiaste, je voudrais exprimer en mon nom et au nom du peuple mexicain ma gratitude pour le grand honneur dont vous me comblez en m'offrant l'occasion de répéter ici, devant l'organe le plus important des Nations Unies, la foi inébranlable du Mexique dans les buts de la Charte que nous avons signée à San-Francisco.

A vous, Monsieur le Président, qui êtes le représentant si distingué de notre République sœur du Brésil, je voudrais exprimer, tout particulièrement, ma reconnaissance pour vos cordiales paroles de bienvenue.

Nous avons toujours pensé que l'accomplissement des obligations contractées par les nations, dans le cadre du généreux programme de coopération internationale, n'est pas seulement l'augure d'une paix durable pour l'humanité, mais aussi la seule et unique garantie du maintien de la paix, car c'est la seule solution qui permettra à l'humanité de ne plus connaître le désastre d'un nouveau conflit qui détruirait à jamais les expressions actuelles de notre civilisation.

Seule cette coopération permettra de vaincre les difficultés qui ont surgi à la fin de la guerre et convertira finalement en un état de paix, de paix véritable, la période d'incertitude où nous vivons depuis plusieurs mois. Rien ne saurait être plus inquiétant, en effet, que d'accepter, par facilité ou par lassitude, un simple semblant de paix. Car la paix n'est pas un équilibre de conformismes, c'est une ferme détermination de l'esprit. Pour qu'une telle détermination anime, en tout temps, les actions des Nations Unies, cette Organisation ne doit jamais décevoir l'espoir que les peuples libres ont placé en elle.

La logique de l'histoire exige de façon impérieuse une solution juridique équitable à la situation créée par la dernière guerre. Il devient chaque jour plus urgent de mener à bonne fin la tâche ardue qu'est l'élaboration des traités de paix. Le monde aspire à la liquidation du dernier conflit, car il désire se consacrer intégralement à l'œuvre gigantesque de la reconstruction. En ce sens, le Mexique fait les vœux les plus ardents pour que les efforts des grandes Puissances conduisent au résultat souhaité.

L'interdépendance des nations constitue, sans aucun doute, le trait essentiel de notre temps. C'est pourquoi une coopération internationale, fondée sur le scrupuleux respect des droits des Etats, doit être actuellement l'aspiration suprême de la grande famille des nations. Le nationalisme égoïste du dix-neuvième siècle nous a conduits, au cours du vingtième siècle, à

of an elementary instinct of self-preservation, mankind could not continue indefinitely on the downward road to material ruin and cultural disintegration. Therefore, it is one of the sacred obligations of the United Nations to halt the tragic steeds of war. And another of its immediate and inescapable duties is to strengthen the foundations of a universal community in which the provocations to discord, namely, insecurity, ignorance, poverty and hunger, will disappear.

The spread of education and of the fruits of study, the development of international trade on a basis satisfactory to all nations, both those exporting raw materials and those processing them into manufactured goods, the raising of the standard of living, the encouragement of countries in the process of industrial development, and many other activities to which this Organization is devoting worthy and well-directed attention are not merely theoretically plausible objectives. They awaken in all our minds a concern for their successful accomplishment, and they strengthen our desire to advance without delay from projects to achievements, from words to deeds.

The obstacles frequently encountered in every sphere do not seem to us in Mexico a reason for pessimism. On the contrary, these very difficulties have served to make us realize that, this time, States will not be satisfied to build peace on false compromises, but are aware that the new world structure will have to be founded on a precise knowledge of the problems to be solved and on complete agreement as to the means for their solution.

The fact that my country is part of a regional political organization compatible with the structure of the United Nations leads me to reflect upon the valuable moral contribution which the regional organizations—and in particular that which the American Republics have built up in this hemisphere—can honourably make to the orderly structure of the world. Our friendship, purified by much experience, should be a source of encouragement to the doubting and the fearful, for we too have not been without serious set-backs in our history; yet, despite all these set-backs, we have endeavoured to establish, and are striving to improve, our present relations of good neighbourliness, that good neighbourliness which you, Mr. President, consider a necessity for mankind and a triumph of intelligence.

Mexico, which has always condemned aggressive force and the breaking of international treaties, will give of its best in the service of world brotherhood, without which all material forces would end by destroying themselves.

And so, coming here during my visit to New York and greeting, through you, the Governments which you represent, I wish to repeat my

l'holocauste de deux terribles conflagrations. L'humanité, ne fût-ce que par élémentaire instinct de conservation, ne pourrait pas continuer à suivre indéfiniment la voie qui conduit à la destruction matérielle ainsi qu'à l'anéantissement culturel. Ainsi donc, l'un des engagements sacrés des Nations Unies est d'arrêter le char de la guerre. Au nombre de ses devoirs les plus urgents, figure le renforcement des fondations d'une communauté universelle d'où doivent disparaître les provocations à la discorde, c'est-à-dire l'insécurité, l'ignorance, la misère et la faim.

La diffusion de l'enseignement et des conquêtes de la pensée, le développement des relations commerciales internationales sur une base satisfaisante pour toutes les nations, tant celles qui exportent des matières premières que celles qui les transforment, l'élévation du niveau de vie, l'encouragement aux pays dont l'industrie est en voie de développement, et tant d'autres formes d'activité encore parmi celles auxquelles s'est consacrée l'Organisation mondiale, voilà autant de fins qui sont plus que des objectifs théoriquement louables. Ces desseins suscitent chez nous tous le souci de les réaliser et renforcent notre désir de passer sans tarder des projets aux réalisations, de la parole aux actes.

Les obstacles auxquels se heurte fréquemment notre activité ne constituent pas, pour le Mexique, une raison d'être pessimiste. Bien au contraire, ce sont ces écueils mêmes qui nous ont fait comprendre que, cette fois-ci, les Etats ne se contenteront pas de fonder la paix sur la base de transactions fallacieuses, mais que, bien plutôt, l'édifice du monde nouveau doit s'appuyer sur une connaissance exacte des problèmes à résoudre et un parfait accord sur les mesures propres à les résoudre.

Le fait que mon pays a adhéré à une entente politique régionale compatible avec la structure des Nations Unies m'amène à dire quelques mots sur la haute contribution morale que les ententes régionales, et en particulier celle que les républiques américaines ont édifiée dans cet hémisphère, peuvent apporter, avec fierté, à l'ordre juridique du monde. Notre amitié, épurée par de multiples expériences, devrait insuffler du courage à ceux qui se laissent aller au doute et à la méfiance; car les discords graves ne nous ont pas fait défaut non plus au cours de notre histoire; cependant, nous élevant au-dessus de toutes ces divergences de vues, nous avons tenté d'établir nos rapports actuels de bon voisinage que nous nous efforçons maintenant d'améliorer, et que vous considérez, Excellence, comme une nécessité de la civilisation et une conquête de l'intelligence.

Le Mexique, qui a toujours condamné les agressions et les violations de traités internationaux, mettra le meilleur de ses forces au service de la fraternité humaine, sans laquelle toutes les forces matérielles finissent par disparaître.

C'est pour moi un très grand honneur de me trouver parmi vous au cours de cette visite à New-York et d'adresser, par votre intermédiaire,

thanks for the distinction which you, through me, have conferred upon my country. I sum up my fervent wishes in these closing words: May harmony and justice ever guide you in all your deliberations!

The PRESIDENT: I shall now escort the President of Mexico from the platform, after which we shall adjourn for ten minutes.

The meeting was recessed, and reconvened at 12.45 p.m.

14. Consideration of the report of the General Committee concerning communications from organizations (document A/299)

The PRESIDENT: I shall now call on the Executive Assistant to the Secretary-General to read the report of the General Committee.

Mr. CORDIER (Executive Assistant to the Secretary-General): The report reads as follows:

"The General Assembly, at its sixty-ninth plenary meeting, referred to the General Committee the consideration of certain communications received from organizations which have asked for the opportunity of expressing their views concerning the items of business for which this special session was called, and instructed it to make recommendations thereon to the plenary meeting with regard to the procedure for dealing with them.

"The General Committee, having considered this matter at its thirty-second and thirty-third meetings, adopted, by eleven affirmative votes with three abstentions, the following resolution:

"The General Committee,

"Having considered the communications referred to it by the President of the General Assembly from the Jewish Agency and other organizations requesting that they be permitted to express their views on the Palestine problem,

"Recommends to the General Assembly that it refer these communications, as well as any communications of a similar character which may be submitted to this special session, to the First Committee for its decisions."

The PRESIDENT: The report is now open for discussion.

Sir Carl BERENDSEN (New Zealand): Mr. President, I shall endeavour most earnestly to keep within the confines of relevancy, and if I should, by inadvertence, stray from the straight path, in the words of one of my predecessors at this rostrum, I shall not stray very much. I

mon salut aux Gouvernements que vous représentez. J'exprime à nouveau ici ma gratitude pour la distinction dont mon pays a été l'objet en ma personne. Je voudrais en terminant, résumer mes vœux par cette phrase: Puissent la concorde et la justice guider toujours vos délibérations!

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je vais maintenant avoir l'honneur de reconduire le Président du Mexique, après quoi nous suspendrons la séance pendant dix minutes.

La séance est alors suspendue et reprise à 12 h. 45.

14. Examen du rapport du Bureau relatif aux communications reçues de certaines organisations (document A/299)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Je prierai maintenant le chef de cabinet du Secrétaire général de nous donner lecture du rapport du Bureau.

M. CORDIER (Chef de cabinet du Secrétaire général) (*traduit de l'anglais*): Voici le rapport du Bureau:

"L'Assemblée générale, au cours de sa soixante-neuvième séance plénière, a chargé le Bureau d'examiner certaines communications émanant d'organisations qui ont demandé la possibilité d'exposer leurs vues sur les questions pour l'étude desquelles la présente session extraordinaire a été convoquée. L'Assemblée a également chargé le Bureau de lui présenter, en séance plénière, des recommandations visant la procédure à suivre en ce qui concerne ces communications.

"Le Bureau, après examen de cette question au cours de ses trente-deuxième et trente-troisième séances, a adopté par onze voix pour, avec trois abstentions, la résolution suivante:

"Le Bureau,

"Ayant examiné les communications que lui a transmises le Président de l'Assemblée générale, émanant de l'Agence juive et d'autres organisations, qui demandent la possibilité d'exposer leurs vues sur le problème de la Palestine;

"Recommande à l'Assemblée générale de renvoyer à la Première Commission aux fins de décision les communications mentionnées, ainsi que toutes communications de nature semblable qui viendraient à être présentées à l'Assemblée générale au cours de la présente session extraordinaire."

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): La discussion sur le rapport est ouverte.

Sir Carl BERENDSEN (Nouvelle-Zélande) (*traduit de l'anglais*): Je m'efforcerai de mon mieux, Monsieur le Président, de rester dans le cadre du débat, et si par inadvertance je m'écarterais du droit chemin, pour reprendre la parole d'un de mes prédécesseurs à cette tribune, je ne

wish to assure you that I shall, in any case, be exceedingly brief, and shall probably not speak again. Accordingly, if you should have any doubt as to the propriety and relevancy of what I am about to say, I would earnestly beg you to give me the benefit of that doubt.

The Assembly has decided, and I entirely agree with the decision, that the sole item on the agenda of this special session should be that proposed by the United Kingdom, contemplating the establishment of a special committee of inquiry to investigate the situation in Palestine.

That being the case, I am at a loss to understand why we cannot at once and forthwith proceed to establish that committee without unnecessarily thrashing around. That may cause weeks of debate and, it seems to me, would not only be useless but might, indeed, be mischievous.

It will not disturb you, Mr. President, that I, who am so frequently unable to understand what is happening around me, have been unable fully to understand your ruling that, in the discussion of the sole item on the agenda, the Assembly and its committees will be able to discuss the entire subject of the question of Palestine. I am not contesting that ruling. If that is indeed the situation, if it is within the competence of the Assembly and its committees to discuss the situation and not merely the constitution and the terms of reference of the proposed committee of inquiry, I wish to urge with all the emphasis and the urgency at my command that the Assembly and its committees should do no such thing.

I shall offer three compelling reasons, any one of which, to my mind, is conclusive, why such a course would be improper and unwise. In the first place, the representatives at this meeting are neither adequately instructed nor adequately informed to undertake such a discussion. We are instructed—and that is certainly the case with reference to the New Zealand delegation—solely on the preliminary question of the establishment of a committee of inquiry.

I shall be told, of course, that there is a wealth of information available on the substance of this matter, that, indeed, previous inquiries have been made, the results of which are available to all of us here. However, the proposal now under consideration is, I suggest, of a totally different order. We are now recognizing, perhaps belatedly, that this is indeed an international problem which demands international action.

That is the basis upon which this special session has been called, and that, indeed, is the foundation for the decision which we are certainly about to take: namely, to undertake an inquiry which is not only special in its character but is the first such inquiry undertaken by the United Nations.

m'en écarterais pas beaucoup. Je tiens à vous donner l'assurance qu'en tout cas je serai extrêmement bref, et il est probable que je ne reprendrai pas la parole. Si donc vous avez quelque doute quant à l'opportunité et à la pertinence de ce que je vais dire, je vous prierais instamment de m'accorder le bénéfice de ce doute.

L'Assemblée a décidé, et j'approuve entièrement cette décision, que le seul point à l'ordre du jour de la présente session extraordinaire serait celui qu'a proposé le Royaume-Uni, et qui envisage la création d'une commission spéciale d'enquête chargée d'étudier la situation en Palestine.

Tel étant le cas, je ne parviens pas à comprendre pourquoi nous ne pouvons pas, sur-le-champ et sans plus de vains détours, procéder à l'établissement de cette commission. Les débats pourraient se prolonger pendant des semaines ce qui serait, à mon avis, non seulement inutile, mais peut-être bien nuisible.

Vous ne serez pas surpris, Monsieur le Président, que moi, qui si souvent suis incapable de comprendre ce qui se passe, je n'aie pu arriver à comprendre très bien pourquoi vous avez décidé que, au cours de l'examen de l'unique point à l'ordre du jour, l'Assemblée et ses commissions pourront discuter tout ce qui constitue la question palestinienne. Je ne conteste pas cette décision. S'il en est vraiment ainsi, et s'il est du pouvoir de l'Assemblée et de ses commissions de discuter la situation et non pas seulement la constitution et le mandat de la commission d'enquête que l'on a proposée, je me permettrai, avec toute l'énergie et toute la force de persuasion dont je suis capable, d'adjurer l'Assemblée et ses commissions de s'abstenir de le faire.

J'indiquerai trois raisons majeures, aussi décisives l'une que l'autre, pour lesquelles cette manière de faire ne serait ni indiquée, ni sage. Tout d'abord, les représentants des Etats à l'Assemblée actuelle n'ont pas reçu d'instructions, ni de renseignements appropriés pour engager un débat de ce genre. Nos instructions—et ceci est certainement le cas pour la délégation néo-zélandaise—ont trait uniquement à la question préliminaire de la création d'une commission d'enquête.

On me répondra, bien entendu, qu'il y a à notre disposition une riche documentation sur ce qui constitue le fond du problème; qu'en vérité des enquêtes ont été faites antérieurement et que chacun d'entre nous peut prendre connaissance de leurs résultats. Mais la proposition que nous étudions en ce moment est, à mon avis, d'un ordre tout différent. Nous avons fini par reconnaître, un peu tardivement peut-être, qu'il s'agit vraiment d'un problème international et qui appelle une action internationale.

La raison d'être de la session extraordinaire, l'objet même de la décision que nous allons certainement prendre, c'est de procéder à une enquête, qui non seulement présentera un caractère très spécial, mais qui sera aussi la première enquête de ce genre entreprise par les Nations Unies.

It seems to me, therefore, that we should rule out at this stage the results of all previous inquiry, and should ignore all previous information, except to the extent that those results and that information are introduced by way of evidence before the committee of inquiry, when it undertakes its duties.

I shall be told that a debate on the substance of this unhappy situation will serve to guide the Members whom we may appoint to this committee of inquiry. That, I assert, is precisely the course which this Assembly should not adopt.

The deliberations of the committee of inquiry should be guided solely by the logic and the authority of the evidence produced before it. The members of that committee should not be influenced at all by the oratory or dialectics of a debate prior to that committee's establishment. Those, if such there be, who favour such a debate are obviously preferring oratory to evidence, dialectics to fact. The time for such a debate, full and free, is at the next meeting of the Assembly after, not before, the committee of inquiry has made its report and its recommendations.

I may be told, also, that such a debate is necessary in order to enable this Assembly properly to establish this committee and its terms of reference. I reject that reasoning at once. What we require in the membership of this committee of inquiry are competence and impartiality, which have no connexion at all with the merits or the substance of the situation in Palestine.

As to the terms of reference—and I hope I am not going to shock my colleagues—I would not waste two minutes in considering them. The word "Palestine" would be enough for me. However, if we must, as of course we must, produce terms of reference couched in clear and intelligible language, I suggest that something of this order—I am not concerned with the words—"to consider the situation in Palestine and to report with any recommendations that the committee may see fit to make", would be adequate.

My only concern—and I venture to suggest the only concern of every representative to this Assembly—is to ensure that the committee should be given the widest possible authority to investigate every aspect of the situation, and to hear all parties which are genuinely concerned.

Any attempt to particularize in the terms of reference necessarily has a restrictive effect. There is no reason at all why we should differ on the terms of reference, and no reason at all why we should enter upon a lengthy debate upon this subject.

I pass now to the second of my three reasons against debating the substance of this situation at this Assembly. It is an incontestable, unchallengeable fact that there are many parties

Il me semble donc que nous devrions faire abstraction, au stade actuel, des résultats de toutes enquêtes antérieures, de toute documentation antérieure, sauf dans la mesure où ces résultats et cette documentation seront produits comme témoignages devant la commission d'enquête quand elle entrera en fonction.

On me dira qu'un débat sur le fond de cette funeste situation servira d'indication aux Membres que nous désignerons éventuellement pour faire partie de cette commission d'enquête. Je prétends que c'est là précisément le parti que ne devrait pas prendre l'Assemblée actuelle.

Dans ses délibérations, la commission d'enquête devrait se guider uniquement d'après la logique et la valeur propre des témoignages qui lui seront soumis. Les membres de cette commission ne devraient en rien se laisser influencer par le talent oratoire ou dialectique déployé au cours de débats antérieurs à sa création. Ceux-là, s'il en est, qui préconisent un débat de ce genre, préfèrent évidemment la rhétorique aux témoignages, la dialectique aux faits. Le moment approprié pour un tel débat, libre et complet, ce sera lors de la prochaine session de l'Assemblée, non pas avant, mais après que la commission d'enquête aura fait son rapport et formulé ses recommandations.

On me dira peut-être aussi que pareil débat est nécessaire pour que l'Assemblée soit en mesure d'établir cette commission d'enquête comme il le faut et de lui donner le mandat qui convient. C'est une façon de raisonner que j'écarte d'emblée. Ce qu'il nous faut réunir, dans cette commission d'enquête, ce sont la compétence et l'impartialité, et cela n'a aucun rapport avec le fond de la situation en Palestine.

Pour ce qui est du mandat, et j'espère que je ne vais pas scandaliser mes collègues, je ne gaspillerai pas deux minutes à l'examiner. Quant à moi, le mot "Palestine" suffirait. Si, toutefois, nous devons, et nous le devons évidemment, formuler un mandat en des termes clairs et intelligibles, je crois qu'il serait suffisant d'avoir quelque chose de cet ordre (je ne me préoccupe pas des mots) : "Etudier la situation en Palestine et faire rapport en formulant toutes recommandations que la commission pourra juger bon de formuler."

Mon seul souci, et j'ose dire le seul souci de chacun des représentants à l'Assemblée actuelle, est de faire en sorte que cette commission reçoive les pouvoirs les plus larges possibles pour enquêter sur chaque aspect de la situation et entendre toutes parties authentiquement intéressées.

A vouloir détailler les termes du mandat, on ne pourra nécessairement arriver qu'à le limiter. Il n'y a aucune espèce de raison pour que nous différions d'avis quant au mandat de la commission, comme il n'y a aucune raison pour nous engager dans un débat prolongé à ce sujet.

J'en viens à la deuxième raison pour laquelle il ne devrait pas y avoir à l'Assemblée actuelle de discussion de fond sur la situation. C'est un fait incontestable, indiscutable qu'il y a de nom-

directly concerned in this unhappy situation. Those parties may roughly be divided into two contending groups. Only one of those contending groups, a group for whom I have the highest respect and the utmost regard, is represented at this Assembly. I suggest to you that to attempt to discuss in this Assembly the substance of the matter under consideration, without giving to the other group full and equal rights, would be palpably contrary to every dictate of justice and of logic.

It is not possible, whatever we may do to hear the representatives of that second group, to accord equal rights to them at this meeting. I am not opposed at all to hearing them. Indeed, as at present advised, I think that if that group desires to make representations in the consideration of the terms of reference or in the composition of the committee, some effort should be made to hear those representations. At this stage, however, I am convinced we should go no further. If we are agreed that the committee should be given the widest possible terms of reference, then it may well be that there will be no necessity and no reason for any such special arrangements.

The point I am endeavouring to make, which is obviously incontestable, is that all parties concerned in this matter should, at the proper time, be given the fullest possible opportunity of expressing any views germane to the subject under consideration. But this is not the time. The time will come, of course, when the committee we are about to establish is conducting the inquiry we are contemplating.

I venture to suggest that not one single representative in this hall is proposing that the matter should be decided now. If it is not to be decided now, if it is to go to a committee, I can see no valid reason whatsoever for initiating a debate, with all the implications that are involved, into the substance of this dispute, thereby anticipating, confusing, perhaps prejudicing the calm and careful consideration which we contemplate at the hands of the committee of inquiry.

I pass now to my third reason: a discussion of the subject matter at this time might well have the most detrimental effect on the prospects, for which we all so devoutly hope, of achieving a just and permanent solution as a result of the inquiry now to be initiated.

I repeat that I can see no object whatsoever, if it is agreed that no decision can be reached at this meeting of the Assembly, in embarking upon a discussion of the substance of the dispute. The only object of such a discussion could be to reach such a decision in advance of the evidence, and the principal result might well be mischievous.

If, however, we do embark upon such a discussion, and I should regret it if we did, I would urge upon all the necessity of restraint and moderation. We, whose responsibility in this matter is so heavy, must be careful, most meticu-

breuses parties directement intéressées dans cette situation malheureuse. On peut les diviser sommairement en deux groupes opposés. Un seul de ces groupes, pour lequel j'ai la plus grande estime et le plus profond respect, est représenté à cette Assemblée. Essayer de discuter maintenant le fond du problème sans donner à l'autre groupe des droits égaux et complets, ce serait manifestement contraire à toutes les règles de la justice et de la logique.

Or, quoi que nous fassions pour donner audience aux représentants de ce second groupe, il n'est pas possible, à la présente réunion, de leur accorder des droits égaux. Je ne suis nullement opposé à ce qu'on les entende. En réalité, d'après ce qu'on me dit de la situation, je crois que si ce groupe désire soutenir certaines idées dans l'examen du mandat ou de la composition de la commission, il faudrait faire quelque effort pour les entendre. J'estime toutefois qu'au stade actuel nous ne devrions pas aller au delà. Si nous sommes d'accord pour que la commission reçoive le mandat le plus large possible, il se peut très bien qu'il n'y ait ni nécessité ni raison de prendre des arrangements spéciaux de ce genre.

Ce que j'essaie de faire ressortir, et qui est d'une évidence incontestable, c'est que toutes les parties intéressées devraient avoir, au moment voulu, la possibilité aussi complète que possible d'exprimer tous points de vue en rapport avec le problème actuel. Mais ce moment n'est pas venu. Il viendra, naturellement, quand la commission que nous allons créer mènera l'enquête que nous envisageons.

J'ose penser qu'aucun délégué ici présent ne propose que le problème soit tranché maintenant. S'il ne doit pas être tranché maintenant, s'il doit aller à une commission, je ne puis voir aucune raison valable d'ouvrir un débat sur le fond du différend avec tout ce qu'il peut entraîner, au risque d'anticiper, de provoquer la confusion, et peut-être de compromettre le calme et le soin sur lesquels nous comptons de la part de la commission d'enquête.

J'en arrive maintenant à la troisième raison. Il est à craindre que la discussion de ce problème, au moment présent, n'ait les conséquences les plus fâcheuses, quant aux perspectives, objet de notre fervent espoir, d'arriver à une solution juste et durable à la suite de l'enquête qui va être entreprise.

Je répète que, si nous sommes d'accord sur le fait qu'aucune décision ne peut intervenir au cours de la réunion actuelle de l'Assemblée, je ne puis voir aucune espèce de raison d'entreprendre une discussion sur le fond du différend: elle ne pourrait avoir d'autre objet que de faire intervenir une décision avant qu'aient été fournis les témoignages, et son principal résultat pourrait fort bien être de causer du tort.

Si toutefois, et je le regretterais, nous nous engageons dans une discussion de ce genre, je me permettrais d'insister sur la nécessité de la retenue et de la modération. Il est indispensable que nous, dont les responsabilités en la

lously careful, lest any word on our part, chance or deliberate, might indeed add fuel to the fires which are so unhappily raging. The risk of such a result is obvious. That is my principal reason for urging upon my fellow representatives that we should ignore at this stage all questions of substance, leaving those matters, as they should be left, to the committee which we are establishing for just that purpose.

In concluding, I shall go one step further: I wish to endorse with all the emphasis and earnestness at my command the very moving appeals made during the meetings of the General Committee, made with an eloquence and authority to which I do not pretend, that all concerned should strive to establish, during the whole of the period between this meeting and the final decision of the Assembly after the report of the committee of inquiry, that atmosphere of peace and tranquillity which is so essential if the work is to be done as we all wish it to be done.

That is a plea which should be unanimously sponsored by this Assembly, supported by every Government, broadcast throughout the world, emblazoned in every journalistic headline, endorsed in every pulpit, repeated in every school, and adopted by every public speaker on this great and solemn problem: that all right-thinking people throughout the world so comport themselves during the next few pregnant months as to ensure that this inquiry may be conducted in that atmosphere of calm and peace which alone can enable us to perform our task and to attain the solution which will bring justice to all and relief to suffering humanity.

Let all hands be held back. Let all voices be stilled, except in considered and responsible argument, before the committee we are to establish. I most solemnly urge magnanimity, patience, and moderation on the part of all, so that we may establish a true truce of God during these months to come; I urge that all refrain from any form of provocation or exacerbation, by word or by deed, in their consideration of this great and agonizing human problem.

For that brief period at least—although I hope for all time—let passions be stilled. Let us all look forward, not backward. In no other way can the United Nations fulfil this high and onerous responsibility. In no other way can mankind prove itself worthy of humanity.

During Sir Carl Berendsen's statement, Mr. Quo Tai-chi, representative of China, assumed the Chair as Acting President.

matière sont si lourdes, nous faisons attention, et avec le plus grand soin, à ce qu'aucun mot de notre part, délibérément ou par inadvertance, ne vienne jeter de l'huile sur les désastreux incendies qui font rage en ce moment. Les risques qu'entraînerait une pareille conséquence sont évidents. C'est là la raison principale qui me pousse à conjurer mes collègues de passer outre, au stade actuel, à toutes les questions de fond, en les laissant, comme il convient, à la commission que nous allons créer précisément à cette fin.

Je conclus en faisant un pas de plus: je tiens à joindre ma voix, avec toute l'énergie et toute la sincérité dont je suis capable, aux appels si émouvants qui ont été faits au cours des réunions du Bureau, avec une éloquence et une autorité auxquelles je ne saurais prétendre, afin que tous les intéressés s'évertuent à faire régner, pendant toute la période qui s'écoulera entre la réunion actuelle et la décision définitive que prendra l'Assemblée après le rapport de la commission d'enquête, cette atmosphère de paix et de tranquillité qui est si indispensable si la tâche doit être accomplie comme nous désirons tous qu'elle le soit.

Voilà un appel qui devrait avoir l'appui unanime de l'Assemblée, qui devrait être soutenu par chaque Gouvernement, diffusé à travers le monde, mis en manchette dans chaque journal, proclamé du haut de toutes les chaires sacrées, répété dans chaque école, et repris par chaque orateur qui traitera en public ce grand et grave problème: que dans le monde entier, tous ceux qui ont l'esprit droit se comportent, au cours des prochains mois, qui seront gros de conséquences, de telle manière que cette enquête puisse être menée dans l'atmosphère calme et paisible qui seule peut nous permettre d'accomplir notre tâche et de trouver la solution qui apportera la justice à tous et le secours à l'humanité souffrante.

Que tous se contiennent. Qu'aucune voix ne s'élève, devant la commission que nous allons créer, si ce n'est pour soumettre un argument mûrement et sérieusement pesé. Je fais solennellement appel à la magnanimité, à la patience et à la modération de tous, de façon que nous puissions instituer au cours des mois qui vont suivre une véritable trêve de Dieu. Que tous s'abstiennent de faire quoi que ce soit de provocant ou de blessant, par le geste ou par la parole, dans l'examen de ce grand et angoissant problème humain.

Qu'au cours de cette brève période au moins—je voudrais que ce pût être pour toujours—les passions s'apaisent. Regardons tous devant nous et non pas en arrière. Il n'y a pas d'autre moyen pour les Nations Unies de s'acquitter de cette grande et lourde responsabilité. Il n'y a pas d'autre moyen pour l'homme de se montrer digne de l'humanité.

Au cours de la déclaration de Sir Carl Berendsen, M. Quo Tai-chi, représentant de la Chine, prend place temporairement au fauteuil présidentiel.

The ACTING PRESIDENT: The meeting will now be adjourned, and the General Assembly will meet again at 3 p.m. to resume discussion on the report of the General Committee concerning communications from organizations.

The meeting rose at 1.30 p.m.

SEVENTY-THIRD PLENARY MEETING

Held in the General Assembly Hall at Flushing Meadow, New York, on Saturday, 3 May 1947, at 3 p.m.

President: Mr. O. ARANHA (Brazil).

15. Continuation of the discussion of the report of the General Committee (document A/299)

Dr. FIDERKIEWICZ (Poland): During the discussions of the General Committee, the Polish delegation promised not to take up much of the time of the Committee or of this Assembly because it wished to avoid a prolonged discussion before the General Assembly. I shall therefore restrict myself to a few remarks for the purpose of explaining to the General Assembly the reasons for the attitude of the Polish delegation towards the report of the General Committee with regard to granting a hearing before the General Assembly to the representatives of the Jews, and listening to their point of view.

May I point out, first of all, that there are no procedural differences whatsoever between the General Assembly organs? We have only one Charter and one set of rules of procedure, which apply both to the General Assembly and to all the committees.

Therefore, the arguments in favour of barring the Jewish Agency from the plenary meeting, which promise eventual support for its being heard by one of the committees, are not convincing to our delegation. I cannot understand what type of procedure can be adopted by the committee to which the Agency's request is referred. As I stated yesterday, we do not find anywhere in the rules of procedure, nor especially in the Charter, any rule to prohibit the hearing of the Jewish Agency or any other representatives before any organs of the General Assembly. The lack of such a prohibition would be quite sufficient to justify the adoption of the resolution proposed by the Polish delegation, as amended by the Czechoslovak delegation.

However, the Charter goes much further. Articles 71 and 80 allow the hearing of representatives of non-governmental bodies whenever that may be required, and the hearing may take place before the General Assembly. No one can deny that such a need exists with regard to the issue under discussion. Therefore, I believe that the Polish resolution (document A/BUR/80) is in complete conformity with both the letter and the spirit of the Charter, and that by

Le PRÉSIDENT PAR INTÉRIM (*traduit de l'anglais*): Je vais maintenant lever la séance. L'Assemblée générale se réunira de nouveau à 15 heures pour continuer de discuter le rapport du Bureau sur les communications reçues de certaines organisations.

La séance est levée à 13 h. 30.

SOIXANTE-TREIZIÈME SEANCE PLENIÈRE

Tenue dans la salle de l'Assemblée générale à Flushing Meadow, New-York, le samedi 3 mai 1947, à 15 heures.

Président: M. O. ARANHA (Brésil).

15. Suite de la discussion du rapport du Bureau (document A/299)

Le Dr. FIDERKIEWICZ (Pologne) (*traduit de l'anglais*): Au cours des débats qui ont eu lieu au Bureau de l'Assemblée, la délégation de la Pologne a promis de ne pas abuser de ses instants ni de ceux de l'Assemblée générale, parce qu'elle désirait épargner un débat prolongé à l'Assemblée. Je vais donc me borner à quelques remarques, pour exposer les raisons de l'attitude de la délégation de la Pologne à l'égard du rapport du Bureau, en ce qui concerne l'audition des représentants des Juifs par l'Assemblée générale, en vue de leur permettre d'exposer leur point de vue.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous faire observer qu'il n'y a aucune différence de procédure entre les divers organes de l'Assemblée générale. Nous n'avons qu'une seule et même Charte, un seul et même règlement intérieur, qui valent pour l'Assemblée générale aussi bien que pour toutes ses commissions.

La délégation polonaise ne tient donc pas pour convaincante les arguments invoqués pour refuser à l'Agence juive la faculté d'être entendue en séance plénière, tout en lui promettant de faciliter ultérieurement son audition par l'une des commissions. Je ne vois pas très bien le genre de procédure que pourra adopter la commission à laquelle sera renvoyée la demande de l'Agence juive. Ainsi que je l'ai dit hier, on chercherait en vain dans le règlement intérieur, et encore plus dans la Charte, une disposition qui empêche un organisme quelconque de l'Assemblée générale de donner audience à l'Agence juive ou à d'autres représentants. L'absence d'une telle interdiction suffirait à justifier l'adoption de la résolution proposée par la délégation de la Pologne et modifiée par l'amendement tchécoslovaque.

Cependant, la Charte va beaucoup plus loin. Les Articles 71 et 80 permettent d'entendre des représentants d'organismes non gouvernementaux toutes les fois qu'on le jugera nécessaire, et ils peuvent être entendus devant l'Assemblée générale. Nul ne saurait contester que cette nécessité existe, dans la question qui nous occupe. En conséquence, la résolution polonaise (document A/BUR/80) me paraît pleinement conforme à l'esprit et à la lettre de la Charte; en